

LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

LES TPE : DES ACTEURS MAJEURS DE L'ÉCONOMIE EN FRANCE

Les « Très petites entreprises », entreprises indépendantes de moins de 20 salariés (cf: Définition TPE en annexe), constituent un sous-ensemble des « Petites et moyennes entreprises » (moins de 250 salariés), mais ce sous-ensemble est prépondérant puisqu'il représente 63 % de la valeur ajoutée et les deux-tiers des effectifs occupés des PME.

POIDS DES TPE DANS LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES SERVICES

Le poids des TPE au sein des entreprises

En métropole, en 2003, on dénombre 2 260 000 TPE de l'industrie, du commerce et des services (champ dit « ICS », cf. définition du champ ICS en annexe) économiquement actives. Ces TPE représentent 95 % des entreprises du champ ICS, et près de 1,2 million d'entre elles ne comptent aucun salarié. Le poids économique des TPE se mesure avant tout en terme de parts de valeur ajoutée ou d'effectifs occupés : en 2003, les TPE réalisent ainsi 27 % de la valeur ajoutée des entreprises de l'ICS, soit 200 Md€ pour un total de 740 Md€ et emploient 37,5 % des effectifs occupés, soit 6 millions de personnes pour un total de 16 millions de personnes occupées dans le champ ICS (Tableau I, graphiques 1 & 2).

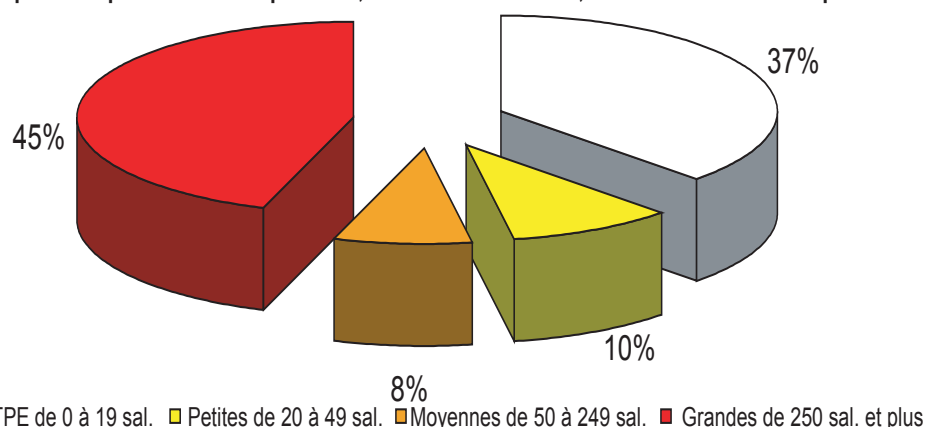
Le quart des TPE a moins de cinq ans et ces jeunes entreprises réalisent 22 % de la valeur ajoutée et emploient 25 % des personnes occupées des TPE.

Tableau I : Principales données sur les TPE en 2003, ensemble industrie-commerce-services, France métropolitaine

	0 salarié	1 à 3 sal.	4 à 9 sal.	Micro-entreprises de 0 à 9 sal.	10 à 19 sal.	TPE de 0 à 19 sal.	20 à 249 sal.	Grandes entreprises de 250 sal. et plus	Ensemble
nombre d'entreprises (milliers)	1 185,9	693,4	301,5	2 180,9	81,0	2 261,9	64,6	47,4	2 373,9
chiffre d'affaires (milliards d'euros)	92,4	154,5	217,5	464,4	146,6	611,0	434,7	1 878,7	2 924,4
valeur ajoutée (milliards d'euros)	30,0	54,4	71,0	155,4	45,1	200,5	116,4	420,9	737,8
personnes occupées (milliers)	1 195,1	1 752,3	1 971,8	4 919,2	1 118,1	6 037,3	2 856,8	7 226,3	16 120,3
effectif salarié (milliers)	0	1 136,7	1 768,2	2 904,9	1 089,3	3 994,2	2 848,4	7 214,9	14 057,5

Source : DGI-INSEE-DCASPL, base de données fiscales

Graphique 1 : Répartition de l'emploi total, salarié et non salarié, selon la taille de l'entreprise en 2003



Source : DGI-INSEE - DCASPL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES



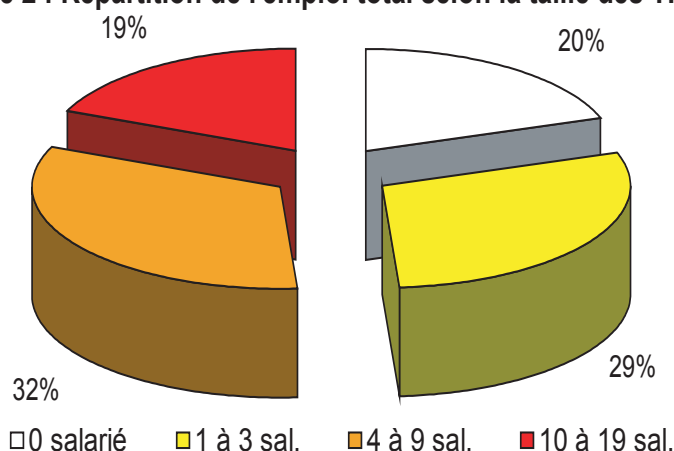
Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales
DCASPL

Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales
3-5, rue Barbet de Jouy
75353 - Paris 07 SP.
Tél. : 01.43.19.24.24
<http://www.pme.gouv.fr>

PME/TPE en bref,
Directeur de la publication :
Jean-Christophe Martin
Conception graphique :
Gilles Deketelaere. ISSN
0183-0988 -
Commission paritaire en cours.

PME/TPE en bref N° 16 Janvier 2006

Graphique 2 : Répartition de l'emploi total selon la taille des TPE en 2003



Source : DGI-INSEE - DCASPL

Le poids des TPE au sein des PME

Les PME, entreprises indépendantes de moins de 250 salariés, sont en fait majoritairement composées de TPE qui réalisent 63 % de leur valeur ajoutée et occupent les deux tiers des effectifs des PME, les TPE pèsent toutefois moins que les grandes entreprises de 250 salariés et plus, qui représentent 420 milliards d'euros de valeur ajoutée et 7,2 millions de personnes occupées.

Le poids des TPE au sein des secteurs [Tableau II, graphiques 3 & 4]

C'est dans le bâtiment et travaux publics que les TPE prédominent avec 53 % de la valeur ajoutée du secteur, soit 29,4 Md€ et près de 60 % des effectifs occupés, mais le BTP ne représente que 15 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des TPE.

Avec 48,3 milliards d'euros, 36% de la valeur ajoutée du commerce est créée par les TPE et le commerce concentre 24% de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs. Ce résultat est toutefois sous-estimé dans la mesure où la notion d'indépendance repose uniquement sur l'existence ou non de liens financiers et ne prend pas en compte d'autres formes de dépendance fréquentes dans le commerce, telles l'existence de réseaux, la franchise ...

2

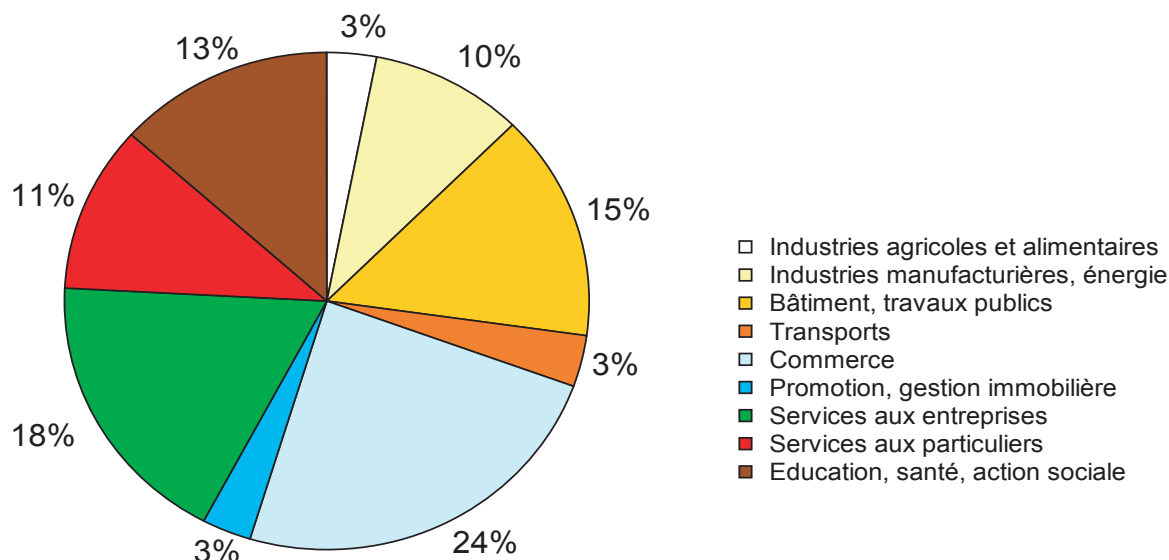
Tableau II : Répartition de la valeur ajoutée selon le secteur et la taille de l'entreprise

milliards d'euros

	TPE de 0 à 19 sal.	autres PME de 20 à 249 sal.	Grandes entreprises de 250 sal. et plus, entreprises dépendantes	Ensemble
Industries agricoles et alimentaires	6,2	4,4	18,8	29,5
Industries manufacturières, énergie	19,1	29,6	161,2	209,9
Bâtiment, travaux publics	29,4	12,9	13,2	55,5
Transports	6,7	8,0	36,9	51,6
Commerce	48,3	25,5	62,3	136,1
Promotion, gestion immobilière	6,2	1,2	2,8	10,2
Services aux entreprises	36,0	22,3	106,3	164,6
Services aux particuliers	21,8	7,1	15,8	44,6
Education, santé, action sociale	26,7	5,4	3,6	35,8
ENSEMBLE du champ Industrie-Commerce-Services	200,5	116,4	420,9	737,8

Source : DGI-INSEE-DCASPL, base de données fiscales

Graphique 3 : Répartition selon le secteur de la valeur ajoutée des TPE en 2003



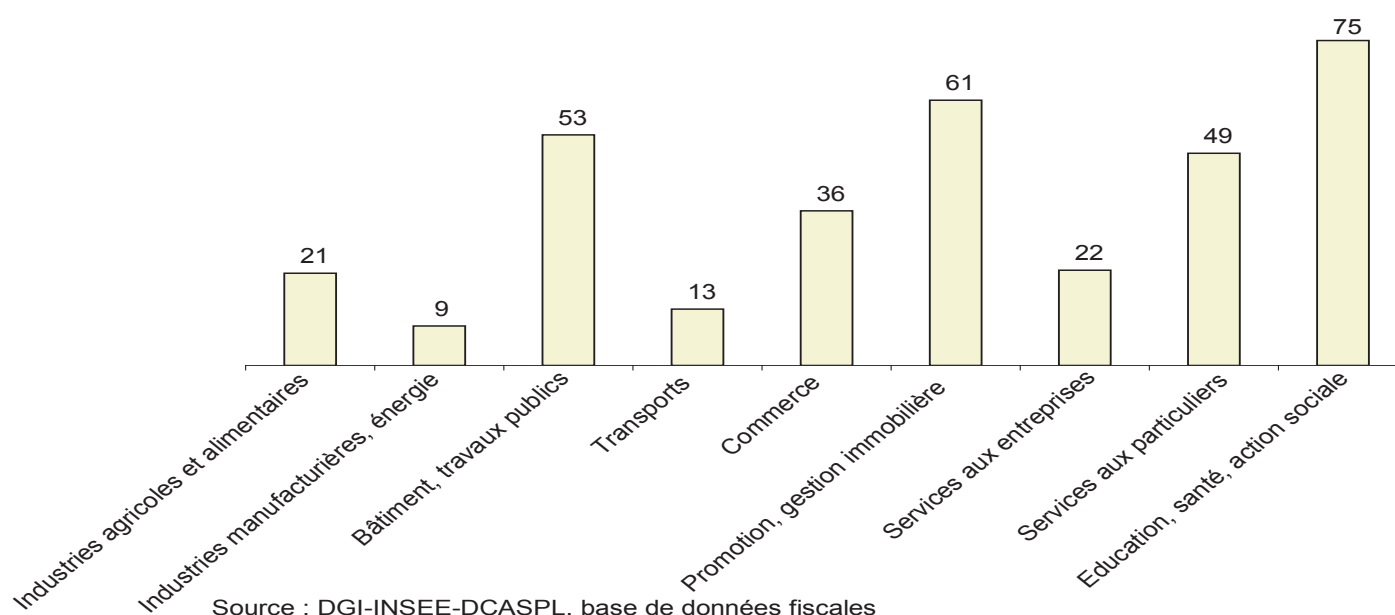
Source : DGI-INSEE-DCASPL

Les services aux particuliers se distinguent également : 49 % de la valeur ajoutée du secteur et 11 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des TPE, soit 21,8 Md€, est réalisé par des TPE. De même dans « l'éducation, santé, action sociale », les TPE ont un poids important et réalisent 75 % de la valeur ajoutée du secteur et 13 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des TPE, soit 26,7 Md€ ; les entreprises sans salarié réalisent près du tiers de la valeur ajoutée du secteur, et celles de 1 à 9 salariés près de 40 %.

L'artisanat et les activités libérales sont les domaines privilégiés des TPE :

- l'artisanat regroupe 33 % des TPE et de leur valeur ajoutée et occupe près de 40 % des effectifs,
- les activités libérales, pour l'essentiel des entreprises de conseils aux entreprises et de santé, représentent 25 % des TPE et de leurs effectifs et réalisent près de 40 % de la valeur ajoutée de ces TPE
- les « autres TPE », qui ne relèvent ni de l'artisanat, ni des activités libérales, représentent 42 % des TPE, le quart de leur valeur ajoutée et plus du tiers des effectifs occupés.

Graphique 4 : Part de la valeur ajoutée des TPE dans l'ensemble, selon le secteur en 2003 (en %)



Source : DGI-INSEE-DCASPL, base de données fiscales

Didier Cadin - Philippe Trogan

DCASPL,

« Observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales »

Définition des TPE

Les « Très petites entreprises » ou « TPE » sont des entreprises indépendantes de moins de 20 salariés.

Ces TPE sont un sous-ensemble des « Petites et moyennes entreprises », PME, entreprises indépendantes de moins de 250 personnes, définies par la Recommandation du 6 mai 2003 de l'Union Européenne.

S'agissant de la notion d'indépendance, dans ses travaux sur les statistiques d'entreprises, la DCASPL considère que sont indépendantes les entreprises qui ne sont pas têtes de groupe ou filiales (possédant majoritairement une autre entreprise ou possédées majoritairement par un groupe) d'un groupe français ou étranger ; cependant les têtes de groupe ou filiales d'un «micro-groupe» français (groupe de moins de 250 salariés) sont également considérées comme indépendantes. Les entreprises qui ne sont pas indépendantes sont ainsi exclues des TPE et des PME et regroupées avec les grandes entreprises.

Le champ ICS

Dans cette étude on ne s'intéresse qu'aux TPE de l'industrie, du commerce et des services (champ dit « ICS »).

Ce champ ICS inclut l'ensemble des entreprises sauf celles relevant des secteurs d'activités suivants : l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les activités financières (banques et assurances), les locations immobilières, l'administration, les activités associatives ; certaines formes juridiques (associations, certaines sociétés civiles immobilières) sont également exclues.

Ce champ ICS a été créé par l'Insee pour examiner de façon cohérente le monde des entreprises : les notions de nombre d'entreprises, de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée et d'effectifs sont en effet homogènes d'un secteur à l'autre au sein de ce champ.